

Le Cabaret Festif! de la Relève – Deuxième édition

4 février, 25 février, 17 mars, 7 avril (finale) dès 20h

C'est avec plaisir que le Festif! vous convie à la deuxième édition du concours le Cabaret Festif de la Relève, concours qui a permis l'an dernier à 10 artistes de la relève de démontrer leur passion et leur talent devant plus de 500 personnes.

Le Cabaret de la relève est une présentation du Festif! et du Cabaret du Café des artistes, endroit où se déroule le concours. Il s'agit d'une compétition destinée aux artistes qui veulent acquérir davantage d'expérience scénique et confirmer leur désir de poursuivre leur passion pour la musique. Les trois premières soirées du concours, soit les **samedis 4 février, 25 février et 17 mars**, seront des soirées de qualification. Au cours de ces soirées, quatre artistes ou groupes performeront devant un jury composé pour l'occasion. A chacune de ces soirées, un prix du public ainsi qu'un prix du jury seront remis et permettront aux artistes gagnants d'aller directement en **finale le samedi 7 avril 2012**. La finale sera donc composée de 6 groupes ou artistes. En guise de grand prix du Cabaret Festif! de la Relève, l'artiste gagnant aura la chance de **performer lors de la troisième édition du festival Le Festif!, les 27 et 28 juillet 2012**. De plus, le vainqueur se méritera **24 heures d'enregistrement** pour la réalisation d'un premier « démo » ainsi que de **la visibilité dans plusieurs médias**.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Anne-Marie Dufour, Directrice artistique du Festif! : direction.artistique@lefestif.ca

**Veillez remplir le formulaire d'inscription ci-joint et nous le faire parvenir
-> AVANT LE 25 JANVIER 2012**

Par courriel à : Anne-Marie Dufour direction.artistique@lefestif.ca

**Ou par la poste : Le Festif!
91, rue Saint-Jean-Baptiste
Baie-Saint-Paul, Qc
G3Z 1M5**

Critères de sélection – Le Cabaret Festif! de la relève

1. Tous les artistes inscrits au concours doivent être âgés de 18 ans et plus.
2. L'artiste ou le groupe ne doit pas avoir d'album professionnel à son actif.
3. L'artiste ou le groupe ne doit pas faire partie d'une agence ou d'un réseau de diffusion professionnel.
4. Un artiste ou groupe ayant participé aux dernières éditions du concours ou ayant déjà posé sa candidature a la possibilité de le faire à nouveau (sauf les grands gagnants).
5. L'artiste ou le groupe doit être disponible les samedis 4 février, 25 février et 17 mars et 7 avril (finale). Si vous n'êtes pas disponible à une de ces dates, il est très important de nous en aviser. **La soirée à laquelle l'artiste participera sera choisie au hasard.**
6. L'artiste ou le groupe doit être disponible pour un spectacle samedi le 28 juillet 2012 lors de la troisième édition du festival Le Festif! (s'il est déclaré grand gagnant)
7. L'artiste ou la personne-ressource du groupe doit rester disponible pour toute question par rapport au devis technique, aux disponibilités, ou pour toute autre information pertinente.

8. Il est à noter qu'en cas d'un nombre de participants trop élevé, un comité de sélection devra choisir les artistes participants au concours. Dans ce cas, un démo vous sera peut-être demandé.

FICHE D'INSCRIPTION : Le Cabaret Festif! de la relève

Nom, prénom, nom du groupe:

Artiste solo Groupe

Compositions Reprises Francophone Anglophone

Si vous êtes un groupe, veuillez indiquer le nom des autres musiciens, leur âge et leur fonction (instrument) :

-
-
-
-

Coordonnées de la personne-ressource :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Ville :

Style musical (influences, sonorité...) :

Expérience de scène :

Pourquoi vous inscrivez-vous au concours ? :